

СЪД НА ЕВРОПЕЙСКИЯ СЪЮЗ  
TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LA UNIÓN EUROPEA  
SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÉ UNIE  
DEN EUROPÆISKE UNIONS DOMSTOL  
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN UNION  
EUROOPA LIIDU KOHUS  
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΗΣ ΕΥΡΩΠΑΪΚΗΣ ΕΝΩΣΗΣ  
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN UNION  
COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE  
CÚIRT BHRÉITHIÚNAIS AN AONTAIS EORPAIGH  
SUDEUROPSKE UNIJE  
CORTE DI GIUSTIZIA DELL'UNIONE EUROPEA



EIROPAS SAVIENĪBAS TIESA  
EUROPOS SĄJUNGOS TEISINGUMO TEISMAS  
AZ EURÓPAI UNIÓ BÍRÓSÁGA  
IL-QORTI TAL-ĠUSTIZZJA TAL-UNJONI EWROPEA  
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE UNIE  
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI UNII EUROPEJSKIEJ  
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DA UNIÃO EUROPEIA  
CURTEA DE JUSTIȚIE A UNIUNII EUROPENE  
SÚDNY DVOR EURÓPSKEJ ÚNIE  
SODIŠČE EVROPSKE UNIJE  
EUROOPAN UNIONIN TUOMIOISTUIN  
EUROPEISKA UNIONENS DOMSTOL

## APPEL À CANDIDATURES N° CJ AP 15/24

La Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg organise une procédure de sélection afin de procéder à l'engagement d'un agent contractuel de groupe de fonctions I pour exercer les fonctions de manutentionnaire à la direction des Bâtiments et de la sécurité, unité Gestion des bâtiments.

### **I. PRÉSENTATION DE L'UNITÉ**

Au sein de la direction générale de l'Administration, la direction des Bâtiments et de la sécurité se charge, notamment, des activités de la politique immobilière, de la maintenance, de l'exploitation et de l'aménagement des bâtiments et de l'attribution des locaux, prises en charge par l'unité Gestion des bâtiments.

L'unité Gestion des bâtiments conduit, entretient, fait évoluer et améliore des infrastructures exceptionnelles d'un point de vue architectural et technique. Elle gère l'occupation des espaces, le nettoyage et l'entretien des espaces verts, assure les déménagements et la manutention d'un complexe de 230 000 m<sup>2</sup>.

Elle rend un service de proximité de grande qualité professionnelle et garantit la continuité de l'activité judiciaire, en fournissant des espaces adaptés et confortables.

### **II. PRÉSENTATION DU POSTE**

L'unité Gestion des bâtiments propose un poste de manutentionnaire.

Dans le respect des procédures en vigueur, l'agent devra assurer tous types de travaux de manutention (déménagements, aménagements et transformations de locaux et de mobiliers, préparation de locaux, préparation d'évènements protocolaires, etc.).

Le poste comprend de manière récurrente des prestations en soirées ou lors des week-ends et jours de congés.

Dans l'équipe de manutention, il devra effectuer les tâches opérationnelles suivantes :

- Effectuer le déménagement et la manutention de mobilier dans les différents bâtiments de la Cour.
- Préparer les salles utilisées lors d'événements.
- Gérer les stocks centraux.

- Effectuer des travaux d'aménagements : montage de meubles, installation de dalles, de moquettes, placement de tableaux, transformations.
- Accompagner les contractants sur le terrain et contrôler la qualité des prestations réalisées.
- En tant que communicateur, échanger des informations avec les membres de l'équipe, dans le cadre de ses activités.
- Communiquer avec les clients internes suivant les standards définis au sein de la section.
- En tant que tuteur, former un nouveau collègue à la connaissance des infrastructures et aux règles, méthodes et procédures.
- En tant que conseiller, aviser les collègues opérationnels au bon respect des règles et des procédures en vigueur.

### **III. PROFIL RECHERCHÉ**

#### **III.a. Conditions d'admission**

- Être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne (l'UE)
- Avoir achevé la scolarité obligatoire
- Connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union ; pour des raisons de service, une bonne connaissance de la langue française est nécessaire
- Connaissance de la suite Office

#### **III.b. Critères de sélection**

La Cour utilisera les critères suivants afin de sélectionner les candidat(e)s les plus qualifié(e)s pour être invité(e)s à un entretien:

- Expérience professionnelle démontrée dans les domaines de la manutention
- Disposer d'un permis de cariste ou d'une qualification de menuisier / soudeur / tourneur sur bois ou métaux constituerait un atout

Un très bon sens de l'organisation est, en outre, requis.

### **IV. PROCÉDURE DE SÉLECTION**

Les candidat(e)s éligibles dont les candidatures se classent parmi les mieux qualifiées conformément aux critères de sélection détaillés au point III.b, peuvent être contacté(e)s afin de vérifier leurs compétences linguistiques, ainsi que de prouver leur expérience professionnelle et/ ou d'autres aptitudes, connaissances et compétences. Ce contact de présélection ne donne pas droit aux candidat(e)s d'être convoqué(e)s à un entretien.

L'entretien se déroulera en français ; il testera la motivation, l'aptitude et la connaissance du/de la candidat(e) des matières relatives aux fonctions à exercer et des critères de sélection établis dans l'appel à candidature (connaissances techniques et compétences générales).

### **V. DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les candidats sont invités à introduire leur candidature via le portail EU CV Online en suivant ce lien : <https://curia.europa.eu/apply> avant le 22 avril 2024 à 17h00<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Heure de Luxembourg

Les candidat(e)s doivent noter que les informations fournies dans leur candidature via le portail EU CV Online constituent une base d'appréciation des critères d'éligibilité et de sélection. Par conséquent, ils/elles sont invité(e)s à lire attentivement les exigences et à fournir les informations pertinentes de manière suffisamment détaillée pour permettre cette appréciation. Une attention particulière doit être portée aux informations relatives à leur formation et à leur expérience professionnelle, notamment les dates exactes, la description des responsabilités, les fonctions exercées et les outils utilisés.

## **VI. POLITIQUE DE RECRUTEMENT**

La Cour de justice de l'Union européenne garantit l'égalité des chances, sous réserve de l'évaluation comparative des mérites des candidat(e)s, et l'égalité de traitement de toutes les personnes qui manifestent leur intérêt à un emploi vacant, en excluant toute discrimination. Elle encourage activement l'introduction de candidatures diversifiées provenant de candidats possédant une expérience et des compétences et connaissances variées, sur la base géographique la plus large possible parmi les ressortissants des États membres de l'UE.

Dans ce contexte, tout(e) candidat(e) en situation de handicap ou présentant un état de santé susceptible d'avoir une incidence sur son aptitude à passer les épreuves, est invité à contacter l'unité Sélection des talents ([curia.candidatures.communications@curia.europa.eu](mailto:curia.candidatures.communications@curia.europa.eu)) dès l'introduction de sa candidature, afin qu'elle puisse organiser, conformément à l'article 1er quinquies du statut des fonctionnaires, les aménagements nécessaires pour permettre sa pleine participation aux épreuves de la sélection. A cette fin, le/la candidat(e) pourra être appelé à envoyer au service médical de la Cour une attestation établie par l'autorité nationale ou un certificat médical, qui sera examiné aux fins de l'établissement des aménagements nécessaires.

Pour des informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [déclaration de confidentialité](#) spécifique.

## **VII. CONDITIONS D'EMPLOI**

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) comme agent contractuel du groupe de fonctions I, conformément à l'article 3 bis du Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (RAA), dans le groupe de fonctions I<sup>2</sup>.

Le lieu d'affectation est Luxembourg, où se trouve le siège de la Cour de Justice.

Pour être engagé(e), le/la candidat(e) retenu(e) doit:

- être disponible pour l'emploi à court terme (au plus tard 3 mois après l'offre d'emploi) ;
- produire les références de caractère appropriées quant à son aptitude à l'exercice des fonctions (extrait de casier judiciaire ou attestation équivalente, datant de moins de six mois) et une déclaration en relation avec des intérêts qui pourraient être considérés comme préjudiciables à son indépendance ;
- être physiquement apte à effectuer les tâches.

---

<sup>2</sup> Le montant de la rémunération peut être consulté dans le tableau qui figure à la référence suivante : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022XC1214\(02\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022XC1214(02)&from=FR)